17me ANNEE. — NUMERO 192 **La presse est une œuvre pie d'une utilité souveraine.** (PIE IX.) SAMEDI 20 AOUT 1887

O. I. X. *Macti animo estote Dilecti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causæ servitis hujus apostolicæ cathedræ doctrinis innixi.* (Bref de Pie IX à la LIBERTÉ.) M. V. X.
Libenter etiam perspeximus Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter monitis adhærere quæ ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita. (Bref de Léon XIII à la LIBERTÉ)

LA LIBERTÉ

P. A. Journal quotidien politique et religieux

ABONNEMENTS : 3 mois. 6 mois. Un an.
SUISSE . . . . . Fr. 6 » 11 » 20 »
UNION POSTALE . . . » 10 » 19 » 36 »

BUREAUX : **Grand'Rue, 13, à Fribourg**
La rédaction rend compte des ouvrages qui lui sont adressés.
Prix du numéro : 10 centimes.

Les **annonces** sont reçues par MM. ORELL, FUSSLI & Cie, à FRIBOURG. — Prix de la ligne : 10 cent. pour le canton, 15 cent. pour la Suisse, 20 cent. pour l'étranger.

Bulletin politique

L'aventure, nous employons le terme officiel, du **prince de Cobourg** se poursuit avec résolution. Ce jeune homme a décidément de l'énergie. Il a peut-être aussi de hauts et puissants conseillers. On ne nous ôtera pas de la tête que Bismark a été pressenti et a promis de neutraliser l'opposition de la Russie. Celle-ci est si bien bridée par l'inertie calculée de l'Allemagne, qu'elle cherche à pousser la Turquie en avant. Faites respecter vos droits, lui crie-t-elle. Mais le sultan n'est pas assez maladroit pour intervenir en Bulgarie autrement que par des protestations platoniques en faveur du traité de Berlin.

Ah! le traité de Berlin. Froissé, l'an passé, par les Roumélliotes qui se sont soulevés pour s'unir à la Bulgarie, le fameux traité de 1877 a reçu depuis lors bien des coups de canifs, et ce n'est pas la peine d'entamer une campagne diplomatique — encore moins une campagne militaire — pour ce qui n'en a pas été lacéré. On fait donc des réserves au nom du traité de Berlin et on laisse le prince de Cobourg continuer sa marche triomphale à travers la Bulgarie et la Roumélie. La Sublime Porte se contente des promesses de vassalité envoyées par le nouveau prince de Bulgarie; l'Allemagne ne fait rien et empêche que la Russie fasse quelque chose. L'Autriche suit avec intérêt des événements auxquels elle n'est pas étrangère. *Quorum pars magna fui,* peut-on dire à Pesth et peut-être à Vienne. L'Italie et l'Angleterre ne cachent guère leur satisfaction. La Russie, ne pouvant décider la Turquie à occuper la Bulgarie, parle de se venger en s'avançant sur Erzeroum.

Ainsi, les événements bulgares mettent encore plus en relief la situation diplomatique de l'Europe : d'un côté la Russie et la France ; de l'autre les Empires du Centre, l'Angleterre et l'Italie. La Turquie hésite et recule pour ne s'engager d'aucun côté.

×

Comme symptôme des dispositions de l'Europe à l'égard de la République française, notons l'empressement que l'on met à saisir toutes les circonstances pour accroître la force et la popularité du **principe monarchique.** Nous avons eu les fêtes du nonagénaire de l'empereur Guillaume, puis le jubilé de la reine Victoria, la catholicité prépare le jubilé de Léon XIII, et voici qu'une jeune veuve en deuil promène au centre et au nord de l'Espagne un *nino,* un enfant de quatorze mois, et les peuples accourent, même dans les provinces carlistes, et acclament ce frêle descendant de Philippe V, en qui se continue la dynastie espagnole.

Ce serait, semble-t-il, le moment où la France devrait, ne serait-ce qu'au point de vue des intérêts de sa politique étrangère, s'arrêter dans la voie révolutionnaire. Le gouvernement est au contraire gêné par l'appui que la droite lui a donné, non par sympathie, mais dans un but patriotique. On attendait avec impatience les déclarations que M. Rouvier devait faire hier au banquet de l'Hôtel Continental. Tout le parti républicain l'avait sommé de répudier l'alliance de la droite. Le chef du ministère s'est exécuté. Quelle politique inepte, devant l'Europe malveillante et coalisée ! C'est le sort de la France, depuis un siècle, d'être entraînée à sa perte par les conséquences de la Révolution.

Nouvelles fédérales

Suisses à l'étranger. — M. J.-T. Brunner, le candidat gladstonien qui vient d'être élu député à Northwich, est fils d'un instituteur suisse qui a vécu longtemps à Liverpool. Le nouveau député est aujourd'hui millionnaire et possède une importante fabrique d'alcali à Northwich.

Ohmgelds et octrois. — Le Conseil fédéral a décidé de ne pas accorder aux cantons de dédommagements extraordinaires pour la suppression des ohmgelds.

Il se réserve de décider plus tard si un dédommagement est dû aux employés de l'ohmgeld et de l'octroi qui perdent leurs places à la suite de l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur les alcools.

Diplomatie. — M. Carlos Gutierer, à Saint-Sébastien (Espagne), envoyé extraordinaire et ministre extraordinaire de San Salvador près la Confédération suisse, songe à transporter sa résidence dans la ville fédérale.

Nouvelles des cantons

Les vins à l'Exposition agricole. *(Corresp.)* — L'Exposition d'agriculture de Neuchâtel sera très bien fournie sous le rapport de la quantité et de la valeur des vins exposés ; on parle de 6000 bouteilles exposées par un nombre à peu près égal de concurrents neuchâtelois, vaudois et valaisans. Il y aura deux sortes de concours, celui dit collectif organisé par les municipalités du vignoble, depuis le Landeron jusqu'à Vaumarcus, et le concours des particuliers. Pour les localités du vignoble l'exposition des trois dernières années 1884, 1885 et 1886 est obligatoire pour participer au concours des années plus anciennes.

A cette condition seulement les communes peuvent exposer des années antérieures ; Auvernier exposera du 1870, du 1865 et du 1834 qui commence à devenir faible. La principale différence entre le vin de ce vignoble et celui de Neuchâtel, c'est que le premier reste plus longtemps vert ; le vin de Neuchâtel ville devient plus vite jaune. Pour les connaisseurs, l'exposition des vins rouges (de Cortaillod en particulier) aura un attrait spécial.

L'incendie de la Predigergasse. — Plusieurs personnes accusées d'avoir causé, par leur imprudence, l'incendie du bâtiment de l'ancien hôpital, à Zurich, ont comparu mardi devant le tribunal du district de Zurich. Le principal accusé est un sieur Salzmann qui, la veille du sinistre, avait souffré des chapeaux de paille dans un des locaux du bâtiment détruit. Sa patronne, Mina Morf, est accusée d'avoir manqué de surveillance et de ne s'être pas assurée, après le travail du jour, si le feu était bien éteint. Salzmann a passé quatre semaines en prison préventive. Il explique qu'une fois le souffre rendu liquide, il ne brûle plus et que par conséquent on ne saurait lui attribuer la responsabilité de l'incendie.

Le tribunal a ordonné un supplément d'enquête. Ce n'est pas une petite affaire, car la caisse d'assurance et quelques particuliers réclament des dommages-intérêts s'élevant à 260,000 francs.

Accident du Falknis. — On a aujourd'hui des renseignements complets sur la terrible catastrophe survenue au Falknis.

Samedi soir, les frères Pancrace et Andréas Boner, charpentiers à Mayenfeld, Ranalder, brodeur, à Coire ; Elisa Hepp, domestique chez M. Christoffell, cordier, à Coire, et Auguste Seigen, ouvrier chez M. Christoffell, entreprenaient de Mayenfeld, bien que le temps fût douteux, l'ascension de la sommité voisine du Falknis (2566 mètres), dans le but d'y cueillir des edelweiss. Les touristes arrivèrent vers 8 heures du soir au pâturage de Mayenfeld et passèrent la nuit dans un chalet.

Un violent orage accompagné d'abondantes averses éclata dans la nuit. Cependant le lendemain à 10 heures, les touristes atteignaient l'un des sommets.

La descente commença à 11 h. Trois des excursionnistes s'attachèrent à une corde ; c'étaient Ranalder et les frères Boner. Elisa Hepp tenait simplement la corde dans sa main. Au bout d'une demi-heure, les touristes arrivèrent au haut d'une prairie très roide, longue d'un kilomètre et aboutissant à un précipice profond d'environ 80 pieds.

Tout à coup Elisa Hepp glisse sur l'herbe mouillée, lâche la corde et la malheureuse est entraînée du côté de l'abîme. Ranalder, qui marchait en avant, veut saisir la pauvre fille au passage, mais il tombe et est entraîné à son tour. Pancrace Boner, qui se porte à leur secours, a le même sort ; pendant qu'il est entraîné vers le précipice, il a encore le temps et la force de crier à ses camarades : « Allez vite chercher du secours ; vous nous trouverez probablement morts au pied de la paroi de rochers. Puis tous trois disparurent dans l'abîme. Il était 11 h. et demie.

Andréas Boner et Auguste Seigen se mirent immédiatement à la recherche de leurs compagnons et trouvèrent leurs corps horriblement mutilés au pied de la paroi de rochers. Pancrace Boner expirait en ce moment. Les autres étaient déjà morts.

Question sociale. — On écrit de l'Obwald que quelques-uns des entrepreneurs de la ligne du Brünig exploitent leurs ouvriers d'une façon scandaleuse. Ces individus passent des contrats avec un marchand quelconque qui livre aux ouvriers les denrées dont ils ont besoin à des prix très élevés ; ainsi, la livre de café se vend 2 fr. Les ouvriers reçoivent en payement des bons sur les magasins en question ou on leur donne l'ordre d'y faire leurs achats sous peine d'être renvoyés. Les profits sont ensuite partagés par l'entrepreneur et le négociant.

Le *Vaterland* réclame vivement l'intervention du département fédéral des chemins de fer, pour mettre fin à cet abus. Est-ce donc que le gouvernement d'Obwald n'est pas compétent ?

Nécrologie. — Une dépêche de Lucerne, qui n'a pu paraître que dans une partie du tirage, a déjà annoncé hier la mort de M. l'ancien conseiller national Amberg, préfet de Sursée. C'était un des chefs les plus méritants du parti conservateur dans le canton de Lucerne. Il avait été président de la Société des Etudiants suisses, aussi portait-il le plus vif intérêt à cette Association, et les Etudiants suisses n'ont pas oublié la belle réception qu'il leur ménagea, l'an dernier, à Sursée. M. Amberg meurt à l'âge de 57 ans, après une longue maladie, et muni des secours de la religion.

Désastre de Zoug. — On continue la démolition des maisons du Faubourg, à Zoug. On a commencé par le grand bâtiment presque neuf dans lequel était installée la Cave italienne. Un immeuble de deux étages, appartenant au peintre Stocker et assuré pour 12,000 fr., a été vendu 30 fr. L'acquéreur devra le démolir et aura la propriété des matériaux, sauf les tuiles, les portes, les fenêtres et les jalousies.

Exposition fédérale d'agriculture. — Le canton du Valais organise deux trains spéciaux de chacun 900 personnes pour aller visiter l'Exposition de Neuchâtel. Les comités d'agriculture du canton de Genève préparent également des courses en commun pour aller à cette Exposition à prix réduits.

La route du Grimsel. — Ces jours derniers, plusieurs personnages officiels du canton de Berne et de la Confédération ont passé le Grimsel, afin de se rendre exactement compte du tracé de la route projetée et dont l'exécution n'est plus, on le sait, qu'une question de temps. Du côté valaisan, la route n'aurait qu'une pente de 8 % et ferait un grand lacet. Le coût total est devisé à 2 millions environ ; mais on pourra le réduire à 1 million et demi et même à moins si l'on se contente d'une largeur de 3 mètres 20.

Constituante soleuroise. — La Commission de la Constituante s'est réunie mercredi ; elle a adopté la gratuité du matériel scolaire, mais par contre a repoussé la fixation d'un minimum du traitement des instituteurs. La loi fixe ce minimum à 900 francs, plus le logement et les jouissances bourgeoisiales. La participation annuelle de l'Etat à la Caisse des vieux instituteurs, de leurs veuves et de leurs orphelins, a été élevée à 2000 francs.

Petite chronique des cantons

Un train spécial de 1000 personnes, se rendra, le 21, de Bâle à Berne pour la fête des lutteurs. Il y aura naturellement des tapins.

— Une bonne vieille femme de Davos avait disparu ; on l'a retrouvée près de Monstein. Cette malheureuse, dont le cerveau est malade, a dû vivre, pendant plus d'un mois, de baies sauvages.

— Mardi matin, pendant l'orage qui a sévi sur le canton de Vaud, deux pièces de bétail alpant sur la montagne de la Bassine (district de Nyon) ont été atteintes par la foudre et tuées. On les a retrouvées, couchées côte à côte, au milieu d'une clairière de la forêt.

— Les sociétés de gymnastique bernoises ont décidé de ne célébrer leur fête cantonale que tous les trois ans. Ces fêtes avaient lieu

Dernières dépêches

Paris, 19 août.

Le banquet de l'Hôtel Continental, offert à M. Rouvier par les commerçants parisiens, n'a été marqué par aucun incident ni à l'entrée, ni pendant le banquet, ni à la sortie.

M. Rouvier a prononcé un discours depuis longtemps attendu. Il a rappelé la formation du cabinet qu'il préside et a parlé des réformes que le cabinet prépare, notamment pour une meilleure répartition des impôts.

L'orateur dit que le cabinet a tenu la promesse de ne pas augmenter les dépenses et d'équilibrer le budget sans créer de nouveaux impôts.

M. Rouvier a parlé ensuite des réformes projetées pour simplifier les services administratifs. Le cabinet s'est également préoccupé de la question des alcools, et il recherche les moyens d'amener les dégrèvements possibles. Il se préoccupe en outre d'établir une législation protégeant la santé publique.

M. Rouvier essaiera, en mai prochain, de substituer la région au département pour le service des contributions indirectes.

M. Rouvier a rappelé les déclarations faites, lors des deux interpellations adressées au ministère. Il a repoussé le reproche d'une intrusion des monarchistes dans l'action du gouvernement. Celui-ci n'a aucun engagement, il ne reçoit l'inspiration de personne.

La majorité est ouverte aux vieux républicains auxquels le gouvernement ne demande aucune abdication, et à ceux qui, acceptant la République, veulent y entrer sans aucune arrière-pensée.

La République est assez forte pour n'avoir rien à redouter de personne ; elle est au-dessus des partis comme au-dessus des personnalités. Le péril serait dans une politique qui creuserait des diversions si profondes qu'il ne serait plus possible de retrouver l'unité française le jour où il deviendrait nécessaire d'appeler toutes les forces vives du pays.

M. Rouvier a terminé en disant : Nous n'entendons pas qu'il faille laisser une part dans le gouvernement à ceux qui s'avouent les ennemis de la République ; mais nous sommes un gouvernement bienveillant, non un gouvernement de combat. Nous voudrions, au centenaire de 1789, voir tous les Français réconciliés sur le terrain des institutions républicaines. C'est notre seule préoccupation. (Applaudissements.)

Berlin, 19 août.

Ce matin, pendant l'éclipse de soleil, le soleil était voilé et l'astre lui-même n'était pas visible.

On a seulement remarqué à l'horizon, dans la direction du soleil, des nuages qui se sont assombris à mesure que le soleil montait.

Une éclaircie s'est faite lentement, et l'éclipse s'est manifestée subitement.

Quelques minutes plus tard, le voile de nuages s'est reformé, et bientôt la lumière du jour a paru.

Des centaines de mille de personnes se sont rendues à pied, en chemin de fer ou en voiture, aux endroits où se faisait l'observation de l'éclipse.

Londres, 19 août.

Un article inspiré, qui a paru dans la *Morning-Post,* reconnaît que la conduite du prince de Cobourg est irrégulière, indéfendable, et conclut que, si les Bulgares ne suscitent pas des complications, ils ne seront probablement entravés par personne. Mais s'ils devenaient gênants, l'Europe pourrait bien modifier son attitude actuelle.

Lisbonne, 19 août.

Le député Ferreira, qui a soufflété dans le temps le ministre de la marine, a été condamné à quatre mois de prison.

éorologique de Fribourg
ROMÈTRE
nt recueillies chaque jour
n et 1 et 7 h. du soir.
4 | 15 | 16 | 17 | 18 | Août
725,0
720,0
715,0
710,0
Moy.
705,0
700,0
695,0
690,0
ETRE (Centigrade)
4 | 15 | 16 | 17 | 18 | Août
11 | 13 | 14 | 11 | 7 h. matin
21 | 14 | 22 | 14 | 1 h. soir
18 | 14 | 16 | | 7 h. soir
11 | 13 | 14 | | Minimum
21 | 14 | 22 | | Maximum
RELL-FUSSLI & C
RIMERIE CATHOLIQUE
E COLLECTION
historiques
ges, encadrements rouges,
es illustrations.
roché : 2 francs.
ES PARUS
LEMAGNE
et dans la Légende
RD DE LA COUTURE
DE BOUILLON
nière croisade
RD DE LA COUTURE
PHE COLOMB
du Nouveau-Monde
de JORIAUD
N BART
Course sous Louis XIV
L DE JORIAUD
ISSION
ou
populaires
ites et les Missions
LIX GIORDANO
ancien Missionnaire.
franco 4 fr. 50)
AIT MODÈLE
ÉTÉ FILIALE
RIE-ÉLISABETH BRY
R. P. OSTER
ion du Saint-Esprit
Cœur de Marie.
. . . 3 francs.
ce de publicité suisse
USSLI & Cie
BOURG
s Epouses, 70
ne, Genève,
, Berne, Coire,
e, Saint-Gall, etc.
our l'expédition d'an-
genre, pour tous les
cations industrielles,
., de la Suisse et de
ix originaux des
ès l'espace qu'oc-
gnes ;
re; pour des ordres
forts rabais sur
aux, fait des condi-
nt favorables, et as-
re discrétion.

jusqu'à présent tous les deux ans. La prochaine se fera à Berne en 1890.

— Un touriste téméraire a voulu, la semaine dernière, faire l'ascension du Niesen, par un *câble* rapide et qui n'est pas praticable. On tenta en vain de le détourner de son projet. Il parvint à grimper assez haut, mais dut surmonter de grandes difficultés sans grand profit. La nuit le surprit en pleine montagne. Perché sur un rocher et cramponné à des touffes de gazon, il passa une nuit atroce, suspendu au flanc de la montagne. L'aube le délivra de sa posture précaire ; guéri de sa témérité, le touriste redescendit prudemment à Wimmis, sans avoir atteint le sommet.

Nouvelles de l'étranger

Lettre d'Allemagne

(Correspondance particulière de la *Liberté.*)

Munich, 15 août 1887.

Donc, je suis volé. Malgré tous les avis contraires et contrairement à toutes les prévisions, le prince Ferdinand de Cobourg navigue bel et bien vers son trône de Bulgarie. Son cuisinier — l'ex-chef du prince Alexandre de Battenberg — doit même être déjà arrivé à destination, pour pendre la crémaillère et dérouiller les casseroles laissées en plan l'été dernier.

La suite que le prince a emmenée de Vienne se compose d'une quinzaine de personnes, parmi lesquelles je salue avec plaisir la présence de deux prêtres catholiques. Honneur à l'élu des Bulgares qui n'a pas rougi d'associer publiquement Dieu et l'Eglise romaine à sa grave et périlleuse mission !

Si le programme peut être suivi jusqu'au bout, le couronnement de Ferdinand Ier aura lieu le 21 août, au milieu d'un enthousiasme extraordinaire. Gageons qu'aucun prince protestant n'aurait voulu de ce jour, qui est précisément l'anniversaire de la chute d'Alexandre de Battenberg. Tant il est vrai que Luther, Zwingli et Jéhan Calvin ont.... supprimé la superstition !

En prenant d'une manière aussi subite une détermination qu'il avait si longtemps différée, le prince de Cobourg, au dire de ses amis, n'aurait fait que suivre un conseil confidentiellement parti de Gastein pour Vienne. Les deux empereurs l'auraient secrètement engagé à tenter la fortune et à montrer les dents à l'ambitieux Moscovite. Ils lui auraient même permis d'espérer un petit coup d'épaule, au cas où le Russe voudrait faire la bête.

La plupart des journaux affirment, au contraire, à Vienne comme à Berlin, que le prince Ferdinand a pris, à ses risques et périls, l'autorisation que toutes les puissances lui avaient refusée, qu'il n'agit que pour son compte personnel, qu'il a été trop pressé de se mettre à ses pièces ; en un mot, qu'il a commis une bravade de jeune homme et qu'il ne tardera pas à recevoir la facture des pots cassés.

Ne faisant partie ni du conseil des dieux, ni de celui des empereurs, ni de celui des devineurs, je ne suis naturellement pas de taille à vous dire ce qu'il y a de fondé et ce qu'il y a d'erroné dans ces diverses assertions. Il me semble toutefois que le prince Ferdinand lui-même n'a pas une confiance absolue en l'avenir de sa couronne. S'il a donné sa démission comme officier de l'armée hongroise, tant s'en faut qu'il ait songé à imiter le capitaine Divicon, et à se rendre la retraite impossible, en incendiant ses pénates en Allemagne et en Autriche.

Plaisanterie à part, espérons que la foi et le courage du jeune monarque recevront leur récompense ! Espérons que des jours moins malheureux luiront bientôt pour cette pauvre nation bulgare, si cruellement éprouvée et, pour cette raison, si chère au cœur de Léon XIII !

***

Il vous arrive parfois d'avoir à vous plaindre du français fédéral. Sans vous désapprouver, j'ose vous engager à prendre votre mal en patience. Au lieu du français fédéral, nous avons en Allemagne l'allemand impérial ; ce qui veut dire que nous ne sommes pas mieux partagés que vous.

Vous connaissez, sans doute, le triste aveu échappé, un jour, à l'un de nos plus *profonds penseurs* germaniques, qui, pendant trente années, avait débité du haut d'une chaire universitaire des définitions et des divisions, des principes et des aphorismes, des inductions et des déductions, de l'objectif et du subjectif. « Oh ! aveuglement de l'esprit humain ! s'écriait-il ; parmi tous mes auditeurs, un seul m'a compris et celui-là m'a compris..... tout de travers. »

Il en est de même de la *loi alcoolique* péniblement enfantée par le Reichstag actuel et mise en vigueur depuis quelques semaines. Les employés chargés de l'appliquer ne la comprennent absolument pas, et ceux qui la comprennent, la comprennent tout à rebours. C'est à croire que nos honorables avaient délibéré non seulement *sur*, mais surtout *sous* l'action de l'alcool et que le tord-boyaux avait cessé d'être objectif pour devenir subjectif.....

Aussi, maintenant que nos législateurs ont eu le temps de retrouver leurs esprits dans leurs familles respectives, le gouvernement songe-t-il à les faire rentrer à Berlin, à l'effet d'expliquer, dans une session extraordinaire, ce qu'ils ont prétendu dire au printemps dernier. Cela fait, avant de recouvrer leur liberté, ils devront, selon toute apparence, *composer* aussi une nouvelle loi sur les céréales.

J'aime et j'approuve cette manière de faire ; elle m'est une indicible consolation !

N'est-il pas vrai, mes bons vieux amis de collège ? Quand, pour un thème grec mal bâclé, on nous *lançait* jadis les arrêts domestiques, avec charge de refaire le thème en question et d'y ajouter *pro memoria* un *pensum* dûment salé, nous pensions qu'on méconnaissait notre dignité et qu'on le prenait trop de haut avec nous. Eh bien ! consolons-nous ; on se bornait, vous le voyez, à nous traiter..... en députés !

***

Les évêques du royaume de Prusse, auxquels se sont joints NN. SS. de Mayence et de Fribourg en Brisgau, viennent d'avoir leur conférence annuelle à Fulda. Impossible de choisir plus heureusement leur lieu de rendez-vous. N'est-ce pas de l'Abbaye bénédictine de Fulda que le christianisme s'est répandu dans le reste de l'Allemagne ? N'est-ce pas à Fulda que reposent les restes mortels de saint Boniface, l'infatigable apôtre et le premier évêque de la Germanie ?

Il n'est pas nécessaire d'avoir assisté aux séances de la vénérable Assemblée pour pouvoir assurer qu'elles ont été laborieuses et importantes. Que de ruines à relever après 15 ans de *Kulturkampf* ! Que d'œuvres à réorganiser, maintenant que l'autorité civile éprouve elle-même le besoin de faire sa paix avec l'Eglise !

Faut-il que ce besoin soit pressant pour que le gouvernement approuve, avec la meilleure grâce du monde, le retour des Bénédictins, des Capucins et des Franciscains dans leurs anciens monastères ! Je lis même à l'instant, dans le *Münchener Fremdenblatt*, que les Franciscains sont autorisés, non seulement à repeupler leurs anciennes maisons, mais même à en fonder de nouvelles. Qui sait si dans quelques mois le Landtag n'octroiera pas des subsides aux jeunes gens qui voudront embrasser la vie monastique ? Les Jésuites eux-mêmes pourraient s'attendre à être rappelés, si la science n'avait pas irréfragablement établi qu'ils pratiquent la *gettatura*, qu'ils jettent des sorts et qu'ils ont le pied fourchu.

O instabilité des choses humaines ! Il y a 15 ans, les religieux n'étaient bons à rien ; ils constituaient un danger pour l'Etat ; il fallait les expulser « et plus tôt que plus tard » ; le chancelier lui-même ne trouvait plus ni appétit ni sommeil, tant qu'un petit Capucin pouvait confesser une vieille femme dans quelque coin du royaume. Aujourd'hui, tout est changé et le char de l'Etat ne veut plus avancer qu'il n'y ait là une douzaine de Capucins pour le pousser...

La rondeur avec laquelle Bismark s'applique à réparer ses anciennes bévues est digne de toute louange. Mais que n'a-t-il été plus sage autrefois ! Parole d'honneur, pour aboutir à l'humiliation présente,

« Ce n'était pas la peine, assurément,
De supprimer chaque couvent. »

CASKY.

Le général de Sonis

Le 15 août est décédé le général de Sonis, qui commanda pendant quinze jours le 17e corps à l'armée de la Loire et dirigea la charge des zouaves pontificaux à Patay. Le général de Sonis fut grièvement blessé à Joigny et subit l'amputation de la cuisse, ce qui ne l'empêcha pas de continuer son service. Un crochet fixé au côté montoir de la selle emboîtait la cuisse du brave général, auquel une botte en cuir, dans laquelle reposait l'extrémité de la jambe de bois, permettait de monter à cheval et de prendre toutes les allures.

Le général de Sonis n'était pas seulement un incomparable soldat et d'une bravoure légendaire ; c'était aussi un chrétien d'une piété ardente. Partout où les exigences de sa carrière le conduisirent, il fut un modèle, affirmant sa foi et ses convictions, sans affectation comme sans respect humain. Il est mort le jour de l'Assomption, en la fête de Celle envers qui il professa toujours une si profonde et si touchante dévotion.

Le Congrès ouvrier de Paris

La Fédération des travailleurs socialistes-révolutionnaires a tenu à Paris, du 8 au 14 août courant, son huitième congrès annuel.

Comme toujours, les réunions de ce genre ont été plus ou moins troublées par des violences ; « mais il faut reconnaître — disent les journaux parisiens — qu'elles ont montré le plus souvent un calme relatif. »

Nous ne donnerons donc que le texte des résolutions votées dans la dernière séance du congrès, soit celle de dimanche dernier. Les voici :

1re Question

La lutte des classes. — Le parti ouvrier ne se départira pas de sa tactique et, jusqu'au jour du triomphe définitif de l'égalité économique et politique, il devra mener, sans compromission ni faiblesse, la lutte des classes contre toutes les fractions de la bourgoisie.

2e Question

Les services publics. — Le parti ouvrier devra, par une série de mises en demeure, forcer les pouvoirs publics à instituer — dans la sphère de leur action municipale, départementale et nationale — les services publics de l'habitat, de la production et de la consommation, et à s'entendre, pour ce faire, avec les organisations ouvrières.

3e Question

Suppression des octrois et leur remplacement par un impôt fortement progressif. — Le parti ouvrier, en attendant la fin du capitalisme, réclamera jusqu'à complète satisfaction, la suppression des octrois et leur remplacement par un impôt qui, plus que tous autres, mettrait les travailleurs à l'abri des répercussions capitalistes.

4e Question

1er PARAGRAPHE. — *Organisation du travail.* — Le parti ouvrier poursuivra sans relâche l'organisation socialiste et scientifique du travail dans la commune, le département et l'Etat, en même temps qu'il réclamera immédiatement la réduction de la journée de travail à huit heures.

2e PARAGRAPHE. — *Ecoles professionnelles.* — Le parti ouvrier, en attendant l'organisation socialiste de notre éducation nationale, mettra en demeure les pouvoirs publics d'avoir à s'entendre avec les chambres syndicales pour qu'au plus tôt soient instituées dans chacun des groupes industriels, des écoles professionnelles où simultanément devront se donner et l'instruction technique et l'enseignement scientifique.

Les professeurs techniques devront toujours être choisis par les organisations ouvrières.

3e PARAGRAPHE. — *Les travaux de la ville.* — Le parti ouvrier réclamera avec énergie la suppression des adjudications et du marchandage, la remise des travaux municipaux aux chambres syndicales et groupes corporatifs, les prix de main d'œuvre basés sur les tarifs des syndicats ouvriers et sur ceux de la série.

Relativement aux ateliers corporatifs (paragraphe 4), le congrès décide :

Le parti ouvrier réclame de la commune la mise à la disposition des organisations ouvrières des locaux, outillages et matières premières nécessaires à la confection des travaux de la ville.

En ce qui concerne l'hygiène dans les ateliers (paragraphe 5), le congrès décide :

Le parti ouvrier demande qu'au plus tôt soit constituée une commission d'hygiène dont les deux tiers des membres seront choisis par les chambres syndicales et groupes ouvriers ; l'autre tiers sera composé de spécialistes (médecins et architectes). Ils seront rétribués par les départements.

6e PARAGRAPHE. — *Travail dans les prisons.* — Le parti ouvrier s'élèvera contre l'exploitation des prisonniers ; il demandera qu'ils soient employés dans les travaux d'utilité publique, qu'ils soient rétribués au taux des ouvriers libres, les frais d'entretien, de surveillance et de remboursement du préjudice causé étant couverts du reste.

7e PARAGRAPHE. — *Le travail de la femme.* — Le parti ouvrier, en attendant la transformation de l'ordre économique, devra militer en faveur de cette revendication : « A travail égal salaire égal. »

8e PARAGRAPHE. — *Caisses de chômage.* — Le parti ouvrier, en tenant compte des maigres sacrifices auxquels peuvent s'engager les groupes ouvriers, réclamera des pouvoirs publics une large subvention, afin que les caisses de chômage puissent faire face aux nécessités.

9e PARAGRAPHE. — *Caisses de retraites pour les invalides du travail.* — Le congrès déclare que les vieillards et les invalides du travail doivent être mis à la charge de la Société.

10e PARAGRAPHE. — *Contrats et règlements de travail.* — Le parti ouvrier devra poursuivre l'annulation de tous contrats et règlements, ces derniers ne pouvant être que léonins.

5e Question

Assistance publique. — Le parti ouvrier poursuivra par tous les moyens la suppression de l'assistance publique actuelle et réclamera l'organisation municipale du service public de la solidarité sociale.

Les catholiques et la reine Victoria

On lit dans les journaux anglais que les religieuses des différentes communautés établies en Angleterre se sont réunies pour offrir à la reine, à l'occasion de son Jubilé royal, 700 douzaines de vêtements destinés à être distribués aux pauvres selon le bon plaisir de Sa Majesté.

La reine a exprimé à S. Em. le cardinal Manning la satisfaction que lui procurait cette offrande et lui a demandé de pouvoir lui-même à la distribution des objets aux pauvres en en gardant une partie pour les pauvres de la religion catholique.

S. Em. le cardinal Manning a jugé que le meilleur moyen de remplir les ordres de la reine était de distribuer les vêtements aux pauvres de Londres ; et ayant mis de côté une part pour les catholiques pauvres, il a prié les évêques protestants de Londres et de Rochester de se charger de distribuer le reste.

---

52 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ*

AUBANON
CINQ-LIARDS

PAR CHARLES BUET

Dalzon de la Fournière ne se rappelait pas qu'il avait fait arrêter le malheureux en plein jour et qu'il ne pensait pas, alors, au scandale.

A trois heures, le professeur Epiphane Thomasset reçut par exprès, sous enveloppe, la carte du juge d'instruction.

ELOI DALZON DE LA FOURNIÈRE

avec ces mots écrits à l'encre bleue :

« A l'honneur de présenter ses compliments à M. E. Thomasset, et l'informe que son protégé, M. J. Séneschal, sera mis en liberté, ce soir vers sept heures. »

A sept heures, Thomasset et Tiburce Maudley, agités d'impressions diverses, se trouvaient devant la porte massive, bordée de ferrures et constellée de clous qui fermait, dans un chambranle de pierres vermiculées, l'ancien geôle du bailliage.

A cet instant même, le geôlier entrait dans la cellule de Jean, et lui disait avec un respect de commande :

— Monsieur est libre... Monsieur n'oubliera pas les égards que nous avons eus pour lui.

— Libre ! s'écria Jean, qui s'élança d'un bond vers la porte grande ouverte.

Mais il fallut passer par les formalités du greffe. On lui rendit son argent, ses bijoux, les menus objets qu'il avait sur lui au moment de son arrestation. Il signa tout ce qu'on voulut, il vida sa bourse dans les mains des guichetiers, il remercia avec effusion.

Puis on le poussa dans le couloir. Une porte s'ouvrit devant lui, grinça sur ses gonds, se referma avec un bruit sinistre.

Il tomba dans les bras de Thomasset qui pleurait à chaudes larmes, et de Tiburce Maudley qui, suffoqué, le serrait à l'étouffer, ne sachant que lui dire.

La rue était déserte.

— Libre ! Libre !... criait Jean, je suis libre !

Oui, la justice était impuissante à le convaincre du crime dont on l'accusait, mais elle ne lui rendait que la liberté et ne le réhabilitait point.

Il comprit, sans un mot, l'horreur de sa situation.

— Je suis innocent, dit-il au professeur, mais il me reste à prouver que je suis innocent.

Depuis son arrestation sept jours s'étaient écoulés.

Que s'était-il passé durant cette longue semaine ? Il n'en savait rien. A peine connaissait-il l'événement de la Sigoulette.

Il fallut que Tiburce, ayant repris courage, le lui racontât dans ses plus petits détails. Et ce fut alors seulement qu'il envisagea et comprit la gravité de l'accusation. Il n'y échappait que par un miracle et ne se rendait pas compte qu'on l'eût ainsi libéré.

— Il faut excuser M. Dalzon, dit-il. Tout autre, à sa place, aurait fait ce qu'il a fait. La vérité c'est que je suis entre les mains d'un ennemi redoutable. Que faire maintenant ?

— Le plus pressé, dit Maudley, que son flegme britannique n'abandonnait jamais, est de réparer tes forces, mises en déroute par ce terrible ouragan. Il faut prendre un bain, dîner, boire une bouteille d'excellent vin, bien dormir, et, tout cela fait, on délibérera. Tu ne rentreras pas chez toi, ce soir. J'ai fait préparer un lit chez moi. Le dîner nous attend, mon cuisinier hindou s'est surpassé. Le bain est prêt. Relève le collet de ton habit, et partons.

— Mais demain ? fit Jean ahuri.

— A chaque jour suffit sa peine. Demain nous verrons.

— Mon pauvre enfant ! s'écria Thomasset, les yeux baignés de larmes.

— Ah bah ! reprit Tiburce en riant, patience et longueur de temps font plus que force ni que rage !...

Et ils s'éloignèrent tous les trois d'un pas rapide.

X

Comment Jean Séneschal apprit à ses dépens qu'il faut se méfier du proverbe : « Il n'y a pas de fumée sans feu. »

Une ordonnance de non-lieu, pas plus qu'un acquittement, ne réhabilite un accusé. On n'a pas eu de preuves contre lui, dit-on, car la justice ne se hasarde point à pousser un homme sur la sellette, si elle n'a pas assez de témoignages pour l'accabler. Ou quand il s'agit d'acquittement, on déclare que le jury a usé d'indulgence, que l'avocat a intimidé le ministère public, mais l'accusé n'est pas sorti du prétoire blanc comme la neige.

Donc, si l'accusé n'est pas coupable, il aurait pu l'être, et il n'est pas démontré qu'il fut innocent. Le doute persiste.

Jean Séneschal comptait dans Maupierre autant de détracteurs qu'autrefois il comptait d'amis. On affirma unanimement que l'ordonnance de non-lieu n'était qu'un piège tendu par la police, et que, tôt ou tard, il serait « repincé ».

Dès le lendemain de sa mise en liberté, Jean quitta le pavillon du faubourg Serpenoise. Il devait songer à gagner son pain.

Il résolut de se rendre le jour même chez Me Vincent Ludolphe Lebras, bien qu'il eût à craindre que le notaire n'eût disposé de son petit emploi en faveur de quelque pauvre hère, trop vaniteux pour apprendre un métier, ou trop paresseux pour se résigner au dur labeur de l'artisan.

Dans les petites villes, en effet, l'adolescent de condition modeste, qui sort de l'école primaire, dédaigne la boutique ou l'atelier paternels, rougit d'exercer ce qu'il nomme avec mépris un « état manuel », répudie la blouse, endosse la redingote ; et plutôt que d'être un honnête cordonnier comme son père, ou de manier le rabot comme son frère aîné, il aspire à l'enviable situation de clerc saute-ruisseau chez le premier suppôt de chicane venu.

Il gagnera moins, se privera davantage, mais il sera un *Monsieur !*

Pauvre calcul ! *(A suivre.)*

Pour reproduire ce feuilleton traiter avec l'auteur.

L'Irlande et les Chambres anglaises

Un conflit s'est produit entre les deux Chambres anglaises, au sujet de la réforme agraire pour l'Irlande.

Nous avons déjà annoncé que la Chambre des lords n'a pas voulu ratifier toutes les concessions que le gouvernement avait faites à la Chambre des Communes dans la discussion de cette importante mesure. Elle y a même introduit des modifications qui dénaturent complètement le projet.

Ainsi, le texte de la Chambre des Communes autorise le tribunal agraire à réduire d'office les loyers des fermiers appauvris par la crise agricole. La Chambre des lords, sur la proposition de lord Cadogan, a voté un amendement obligeant le tribunal à proportionner strictement la réduction des fermages à la baisse de prix des produits agricoles.

La Chambre des Communes a accepté quelques-unes des modifications secondaires apportées au projet par l'autre assemblée. Mais M. Parnell a combattu avec énergie l'amendement Cadogan, en déclarant que, à ses yeux, autant vaudrait déchirer le projet de loi et informer les paysans irlandais qu'ils n'ont pas de secours à attendre du Parlement actuel. Les libéraux dissidents, M. Chamberlain en tête, ayant abondé dans le même sens, le cabinet a décidé d'ajourner au jeudi 18 août l'examen de l'amendement Cadogan et un autre d'égale importance que les parnellistes et les gladstoniens, soutenus en cela par les libéraux dissidents, refusent d'admettre.

Dans l'entretemps, lord Salisbury comptait délibérer officieusement avec les principaux membres de la Chambre des lords et rédiger quelque texte transactionnel acceptable aux deux Chambres. Il n'est pas certain qu'il y ait réussi, car si M. Parnell déclare que le projet, tel qu'il a été remanié par les lords, n'a plus de valeur, un des membres les plus influents de la Chambre haute, lord Selborne, a déclaré qu'il préférerait se laisser couper la main droite plutôt que de souscrire au texte de la Chambre des Communes.

Cependant le résultat de l'élection législative de Norwich, qui est une nouvelle victoire gladstonienne, pourrait bien modifier l'attitude de la Chambre des lords.

Conférences des Evêques allemands

La première séance de la conférence des évêques à Fulda, commencée le 10 août, à 9 heures du matin, après une messe dite devant le tombeau de saint Boniface, a duré 5 heures. La séance était présidée par l'archevêque de Cologne, et les fonctions de secrétaire étaient remplies par Mgr Kopp, évêque de Fulda, et le docteur Schulté, chanoine. Les questions à l'ordre du jour concernaient la rédaction d'une adresse au Pape et l'entente au sujet d'un règlement sur la question de présentation. Il a été décidé que des conférences auraient lieu chaque année et qu'elles se tiendraient à Fulda, à moins de circonstances particulières. Au banquet, des toasts ont été portés au Pape, à l'archevêque de Cologne et à l'évêque de Fulda.

Bénédiction de drapeaux à Potsdam

Le *Moniteur officiel de l'Empire* publie une ordonnance de l'empereur en date du 9 août, en vertu de laquelle la bénédiction des drapeaux qui doivent être remis aux corps de troupes récemment créés, c'est-à-dire aux quatre régiments d'infanterie, au quatrième bataillon de la même arme et aux troisième et quatrième bataillons du régiment des chemins de fer, aura lieu à Potsdam le 18 août, anniversaire de la bataille de Gravelotte.

Le voyage de la reine d'Espagne

On écrit de Saint-Sébastien à propos de la réception officielle qui a eu lieu dimanche dernier :

« La reine s'est rendue à l'Hôtel-de-Ville à trois heures et elle a présenté le petit roi aux autorités, aux corporations et aux notabilités de la ville ainsi qu'aux personnes ayant une situation dans l'administration ou dans la politique.

Très intéressante cette solennité dans laquelle la veuve d'Alphonse XII, toujours vêtue de deuil, avait à ses côtés un souverain d'un an et demi, auquel on a fait, pendant son voyage de Madrid à Saint-Sébastien, des ovations extraordinaires. A Medina, un paysan, s'avançant tout près du wagon royal, s'écria sans songer à la correction des termes, mais avec l'entrain d'un sujet dévoué : *Vive le petit ! (Viva el nino !)* A d'autres stations, les bonnes femmes de la campagne demandaient à haute voix la « petite Majesté » *(el reyecito)* et la reine, toute fière, présentait de suite le roi, mille fois plus heureuse des ovations faites à son *nino* que de celles qu'elle reçoit constamment.

Mardi, réception de la bourgeoisie et du peuple. »

Renseignements et Nouvelles

Alsace-Lorraine. — On a remis en liberté tous les soldats originaires d'Alsace-Lorraine, qui avaient été mis en arrestation sous prévention d'entretenir des rapports avec la Ligue des patriotes.

Rome. — Le Saint-Père a conféré la Grand'Croix de l'Ordre du Christ à l'archiduc Albert d'Autriche et au duc de Norfelk.

— On attend l'arrivée d'un pèlerinage américain qui vient présenter ses hommages au Souverain-Pontife.

— La princesse Clotilde vient de finir un manteau qu'elle a brodé pour le Pape, dans sa retraite de Moncalieri.

Ce manteau, tout en satin blanc recouvert de fleurs d'or, ne sera pas une des moindres curiosités de l'Exposition qui va s'ouvrir au Vatican, à l'occasion du Jubilé pontifical.

Italie. — La *Riforma* annonce que le gouvernement italien va prendre des mesures pour mieux faire apprécier à l'étranger la production oléifère de l'Italie, et développer la consommation des huiles italiennes. A cet effet, des dépôts de ces huiles seraient établis à l'étranger. C'est une concurrence aux huiles du Midi de la France.

Allemagne. — L'*Echo*, de Triberg (Bade), raconte que mardi dernier toute la Forêt-Noire s'est émue de la nouvelle qu'un attentat aurait été commis à Paris contre la vie de l'ambassadeur d'Allemagne. On parlait d'une guerre prochaine et l'on commençait déjà à faire des préparatifs. A Triberg même, les femmes pleuraient et les hommes se réunissaient dans la rue pour discuter les conséquences éventuelles de cet incident.

— Un journal allemand, le *Handelsblatt*, rapporte que toutes les grandes routes de Saxe, environ 3,700 kilomètres, plantées d'arbres fruitiers, ont rapporté ces dernières années un bénéfice net de 140,000 francs par an.

Allemagne. — Une véritable bataille s'est livrée, le 13 août, sur le Kaulberg, près de Bamberg, entre des soldats de cavalerie et d'infanterie. Le rapport de police dit qu'il y a eu plus de cinquante blessés. Toute la garnison est consignée.

— Le détachement d'aérostatiers militaires qui avait été envoyé à Mayence pour y prendre part aux manœuvres de siège a éprouvé un échec complet dans ses exercices. Il a perdu deux ballons à cette occasion et a été appelé à Berlin.

Irlande. — Dimanche dernier les délégués de la Ligue nationale irlandaise ont tenu une réunion à Longhrea, et ils ont décidé à l'unanimité de continuer la résistance aux évictions en Irlande.

D'autre part, le *Freeman's Journal*, de Dublin, annonce que, d'après des renseignements de Londres, la suppression de la Ligue nationale paraît être proche, car les pairs irlandais exercent sur lord Salisbury une pression si vive que le chef du cabinet sera forcé de décréter la suppresion de la Ligue.

Egypte. — L'Angleterre doit s'être entendue avec la France pour payer à l'Egypte 6,250,000 fr. comme indemnité de l'abolition des corvées. L'Egypte donnera connaissance de cet arrangement aux puissances.

La République de l'Equateur est en position de profiter, plus qu'aucun autre Etat américain, du percement de l'isthme de Suez. Aussi, le Père dom Bosco vient d'étendre à ce pays les avantages de ses institutions, qui consistent en écoles, hospices, maisons de travail pour les enfants. Au mois d'octobre prochain, une avant-garde de 12 Salésiens se rendra à Quito pour ouvrir une maison d'arts et métiers, destinée aux enfants pauvres de la République, ainsi qu'aux enfants d'Italiens résidant dans ce pays.

Dernier courrier

MOSCOU, *18 août.* — La *Gazette de Moscou* invite le gouvernement à adopter une attitude énergique dans les affaires de Bulgarie. L'occupation de la principauté ne lui paraît pas nécessaire pour le moment. Il suffit, à son sens, de déclarer à la Porte, qui joue un rôle équivoque, que la Russie pourrait la rendre responsable de la violation du traité de Berlin par le prince Ferdinand si elle ne rétablit pas l'ordre dans la Bulgarie et la Roumélie orientale en se conformant strictement aux dispositions du traité de Berlin.

La *Gazette de Moscou* suggère en même temps au gouvernement l'idée de faire occuper Trebizonde et Erzeroum.

LONDRES, *18 août.* — Le *Times* publie des dépêches de Berlin disant que l'Allemagne, quoique partageant les vues du cabinet russe sur l'illégalité des agissements du prince de Cobourg, n'entend nullement sortir de l'attitude passive qu'elle a observée jusqu'à présent, ni favoriser les intérêts de la Russie.

On croit qu'Artin effendi, nommé haut commissaire turc à Sofia, uniquement pour empêcher une rupture complète de la Turquie et de la Bulgarie, ne rejoindra pas son poste.

Suivant le *Standard*, la Porte aurait adressé aux puissances une nouvelle circulaire annonçant qu'elle n'entretient pas de relations officielles avec le prince de Cobourg et demandant communication des instructions envoyées par les puissances à leurs agents à Sofia.

POSTDAM, *18 août.* — Aujourd'hui a eu lieu, dans la salle de marbre du château, la bénédiction solennelle des drapeaux remis aux régiments et bataillons de nouvelle formation au nom de l'empereur. L'empereur, légèrement indisposé, s'est fait représenter par le prince Guillaume.

LONDRES, *18 août.* — On croit que le conseil de cabinet d'aujourd'hui décidera la prochaine suppression de la Ligue nationale irlandaise.

PARIS, *18 août.* — Le ministre de la guerre est parti hier soir pour faire un voyage de quelques jours dans les Alpes.

— A la suite d'une agression d'ouvriers italiens, hier, contre des jeunes gens du village de Mirebeau (Côte-d'Or), la population des villages voisins a couru sus aux Italiens, dont un a été tué et cinq blessés. Les autorités et la gendarmerie ont rétabli l'ordre. Trente-sept arrestations ont été opérées.

PARIS, *18 août.* — Le but du voyage du général Ferron dans les Alpes est de s'assurer de la constitution définitive des lignes de défense du Sud-Est et d'étudier l'organisation des bataillons de chasseurs alpins.

— La *Liberté* croit savoir que le discours de M. Rouvier, ce soir, ne différera pas beaucoup de la déclaration ministérielle faite lors de l'avènement du ministère.

— Les journaux disent que la nouvelle de la mort de Stanley a été envoyée au ministère des affaires étrangères par le consul de Zanzibar.

— Le *Journal des Débats* croit savoir que l'expérience de mobilisation aura lieu au plus tard le 1er septembre. Le corps d'armée sera officiellement désigné la veille de la mise à exécution.

Canton de Fribourg

Les courses à Yverdon. — Hier, avaient lieu les courses annuelles d'Yverdon. Malheureusement Jupiter Pluvius s'était, paraît-il, ce matin-là, levé du pied gauche, parce qu'il a fait un temps désespérant. La piste était boueuse, semée ici et là de flaques d'eau qui éclaboussaient bêtes et gens. Cependant un public assez nombreux se pressait dans la tribune des invités. On y remarquait beaucoup de représentants du grand monde et du sport genevois. Aussi lorsque un jockey jaune et rouge arrivait le premier au poteau, c'étaient des applaudissements à tout rompre.

Deux accidents sont arrivés au même cheval et au même jockey. *Bruce*, alesan brûlée, appartenant à M. Du Pasquier, de Neuchâtel, est tombée sur le côté après le saut de la dernière haie, à la 7e course ; puis, à la course suivante, a butté contre le dernier obstacle, a fait la pirouette sur elle-même et est tombée sur son cavalier. Chacun se précipite. Heureusement aucune lésion grave n'est constatée.

Signalons les succès obtenus par MM. *Maillard*, Joseph, de Prez-vers-Noréaz, qui a obtenu le second prix au trot attelé, et *Nicod*, Marcel, à Fribourg, également le second prix à la course plate au galop pour sous-officiers et soldats de la cavalerie fédérale.

Nous espérons qu'une autre année le nombre des Fribourgeois concourants sera plus considérable. Il y a dans notre ville tant de spécialiste pour l'équitation et la chasse !

VARIÉTÉS

Jeanne d'Arc et l'Académie

Sous ce titre : *Jeanne d'Arc et les quarante académiciens*, nous trouvons dans le dernier supplément littéraire du *Figaro* un curieux article de M. Ivan de Wœstyne, qui, ayant successivement demandé aux quarante académiciens ce qu'ils pensaient de Jeanne d'Arc, en a reçu des réponses qu'il publie en les accompagnant, pour chaque académicien, de réflexions biographiques, humoristiques ou littéraires. Ces réflexions n'étant pas ce qui importe, nous les négligeons pour reproduire le texte des jugements académiques, recueillis par M. Ivan de Wœstyne.

Nous les prenons dans l'ordre où ils sont publiés par le *Figaro :*

I

On s'est figuré longtemps Jeanne d'Arc blonde. Or, on a d'elle une lettre à Dunois, munie de son cachet de cire, et scellée suivant l'usage du temps avec un de ses cheveux, et ce cheveu est noir. VICT. SARDOU.

II

Pourquoi demander sa canonisation, qu'on n'obtiendra jamais ? Quoiqu'elle causât avec les saints, Jeanne n'était pas une sainte : elle était Jeanne la bonne Française.

V. CHERBULIEZ.

III

J'en demande bien pardon à mon confrère, je la tiens pour sainte et très sainte, justement parce qu'elle a été bonne Française.

CAMILLE ROUSSET.

IV

Pour un vieux Français, né entre les dates d'Austerlitz et d'Iéna, au son des cloches des *Te Deum*, ce n'est pas un médiocre adoucissement des tristesses de la vieillesse que de voir refleurir dans la France d'aujourd'hui le culte de la grande libératrice de la France de nos pères, et d'avoir à écrire son nom parmi les noms de fidèles dans un recueil consacré à la gloire de Jeanne d'Arc. D. NISARD.

V

Pauvre Jeanne ! ceux dont l'admiration voudrait te voir renaître, y ont-ils bien pensé ? On ne te brûlerait pas, mais on t'interviewerait, on te raillerait et on ne te suivrait pas.

J. BERTRAND.

VI

Tu règnes sur les cœurs par une royauté
Que pourrait t'envier la trop fameuse Hélène,
Bergère ! sous l'armure et le sarrau de laine
Plus forte par l'honneur qu'elle par la beauté ;
Et nulle vierge aux cœurs n'a su, depuis Marie,
Inspirer un amour ancré dans plus de foi,
Plus tendre et plus pieux que le nôtre pour toi,
O Jeanne, car t'aimer c'est aimer la patrie.

SULLY-PRUD'HOMME.

VII

A la grande Française,
Un de ses plus fervents admirateurs.

V. DURUY.

VIII

C'est aux œuvres de sculpture inspirées à la princesse Marie d'Orléans, seconde fille du roi Louis-Philippe et duchesse de Wurtemberg, que se rattache pour moi le souvenir de Jeanne d'Arc, l'héroïne française. Je lui reste fidèle.

CUVILLIER-FLEURY.

IX

« Mes bons amis, je suis trahie. Priez Dieu pour moi, car je ne pourrai plus servir le noble royaume de France. »

Dernières paroles adressées par Jeanne au peuple de Compiègne le 23 mai 1430, au moment où elle sortait pour dégager la place.

H. D'ORLÉANS.

X

Ce qui me frappe chez Jeanne d'Arc, c'est de voir à quel point, dans ses propos comme dans sa conduite, elle unit le bon sens à l'inspiration, la raison et la finesse à l'enthousiasme. Nous la reconnaissons ; elle est bien de notre race et de notre sang, Française par les qualités de son esprit autant que par son amour pour la France. G. BOISSIER.

XI

Si tu ressuscitais, ô ma bonne Lorraine,
Tu conduirais au feu par les monts, dans la plaine,
Nos jeunes bataillons vengeurs de leurs aînés,
Tu te rappellerais que Metz était Pucelle
Et qu'elle attend de toi sa liberté nouvelle.
Délivre-la d'un joug sous lequel on languit,
Rends-lui son passé pur et change en jour sa nuit.

A. MÉZIÈRES.

XII

Sainte Geneviève est la patronne de Paris : Jeanne d'Arc, si elle était canonisée, devrait être la patronne de la France, En elles se sont incarnées la foi religieuse, la foi monarchique, la foi nationale. E. HERVÉ.

XIII

La grandeur des actions humaines se mesure à l'inspiration qui les fait naître. La vie de Jeanne d'Arc en est la preuve sublime.

L. PASTEUR.

XIV

Vitalité antique, profonde, inépuisable de l'esprit national français : voilà notre dogme patriotique. Qui le prouve mieux que la bonne Lorraine Jeanne d'Arc ? E. RENAN.

XV

Moisson d'épées

Dans un bourg, sur la Loire, on conte que naguère
La Pucelle passa sur sa jument de guerre
Et dit aux habitants :
« Armez-vous et venez. »
Un échevin suivi de vieillards consternés
Lui répondit :
« Hélas ! pauvres gens que nous sommes,
Les Anglais ont tué les meilleurs de nos hommes,
Hier ils étaient ici. Le cheval de Talbot
Dans le sang de nos fils a rougi son sabot.
Seuls nous leur survivons, vieux, orphelins et veuves,
Et notre cimetière est rempli de croix neuves. »
Mais la brave Lorraine, aux regards triomphants,
S'écria :
« Venez donc, les vieux et les enfants ! »
L'homme reprit, les yeux aveuglés par les larmes :
« Hélas ! les ennemis ont pris toutes nos armes,
La dague avec l'estoc, les flèches avec l'arc.
Nous voudrions vous suivre, ô bonne Jeanne d'Arc,
Mais nous n'avons plus même un couteau. »
La Pucelle
Joignit alors les mains, tout en restant en selle,
Et quand elle eut prié :
« Tu m'as bien dit, je crois,
Que votre cimetière était rempli de croix ?
— Je l'ai dit.
— Eh ! bien, donc, allons au cimetière. »
Et la vierge, entraînant la foule tout entière,
Où déjà plus d'un front rougissait de remords,
Piqua sa jument blanche et vint aux champs des [morts.
Or, Monsieur saint Michel exauça la prière
Que murmurait tout bas la naïve guerrière,
Et quand elle arriva dans le lieu du repos,
Les croix que l'on avait, pour les nombreux [tombeaux,
Faites hâtivement de deux branches coupées,
Par miracle soudain devinrent des épées,
Et le soleil brillait sur leurs gardes de fer,
Si bien qu'en ce moment chaque tombe avait l'air

Avec l'ordre du Ciel étant d'intelligence,
De présenter une arme et d'implorer vengeance.
Alors Jeanne aux chrétiens à ses pieds prosternés
Répéta simplement :
« Armez-vous et venez !
Car Dieu fera cesser par moi votre souffrance.
Et la grande pitié du royaume de France. »
FRANÇOIS COPPÉE.

XVI

L'esprit est ce qu'il y a de plus bête au monde, Voltaire l'a prouvé en écrivant la *Pucelle !*
MAXIME DU CAMP.

XVII

On a brûlé Jeanne d'Arc et on l'a expliquée. Les Anglais en ont fait une martyre et les savants une hystérique.
J'aime mieux les Anglais.
ÉDOUARD PAILLERON.

XVIII

J'admire le courage et la foi de Jeanne d'Arc; ses larmes me touchent. L'héroïsme sans défaillance serait-il en vertu ? GRÉARD.

XIX

La *Pucelle !* C'est Voltaire qui est l'auteur de cette lamentable et lugubre facétie de dix mille vers ! Et *Candide* est de la même main. Comment le même homme peut-il avoir tant et si peu d'esprit ? Allons, décidément, par certains côtés, nous vallons mieux que nos pères. Nous aimons la France d'un cœur plus droit et plus sûr. S'il y avait un Voltaire aujourd'hui, jamais l'idée ne lui viendrait d'écrire la *Pucelle !*
LUDOVIC HALÉVY.

État civil de la ville de Fribourg

NAISSANCES DU 1er AU 15 AOUT

Schweizer, Marie, fille de Charles, de Ringgenberg (Berne). — Wæber, Jean-Marie-Joseph, fils de feu Jean-Denis, de Courtepin et Guin. — Herren, Martha, fille de Benoît, de Mühleberg (Berne). — Ruffieux, Marie-Louise, fille de Louis-François, de Crésuz. — Rothen, Ida, fille de Christian, de Wahlern (Schwarzenbourg). — Blanc, mort-né, fils d'Alfred, de Lausanne. — Müller, Raymond-Louis, fils de Théodore, de Tavel. — Stolz, Amélie-Louise, fille de Jean, de Greienzach (Baden). — Spicher, Ernest-Jean, fils d'Aloyse, d'Ueberstorf. — Haimoz, Philippe-Jean, fils de Jean-Baptiste-Etienne, de Fribourg.

MARIAGES

Weill, Nathan, négociant, de Sulz (Alsace), et Geismann, Anna, d'Engollon (Neuchâtel). — Hayoz, Pierre-Joseph-Nicolas, agriculteur, de Wallenried, et Zamofing, Marie-Joséphine, d'Alterswyl.

DÉCÈS

Wæber, Louis-Aloyse, de Fribourg et Guin, 5 mois. — Wolhauser, Ignace-Henri, de Saint-Antoine et Heitenried, 5 mois, 15 jours. — Jæger, Adèle-Célestine, de Rue, 6 mois. — Utz, Anna, de Baden-Baden, 11 ½ ans. — Widmer, Marie-Louise, de Grænichen (Argovie), 15 jours. — Nooth, Rosa, née Haimoz, de Dirlaret, 64 ans. — Frey, Joséphine, de Schmitten (Saint-Gall), 23 jours. — Bæriswyl, Rosalie, d'Alterswyl, 70 ans. — Loffing, Elise, religieuse Ursuline, de Fribourg, 59 ans. — Champmartin, Joseph, de Chavannes-s.-Orsonnens, 43 ans. — Blanc, mort-né, de Lausanne. — Codourey, Joseph, de Cottens, 3 semaines. — Buchs, Ernest, de Bellegarde, 5 ans. — Ding, Alfred, de Nuvilly, 36 ans. — Bochud, Charlotte-Sylvie, de Corminbœuf, 2 ½ ans. — Landauer, Louis-Sylvestre, de Schœnau (Baden), 7 semaines. — Zumwald, Louise-Joséphine, de Fribourg, 2 mois. — Pillier, Julien-Séraphin, de Montévraz, 3 mois. — Hess, Alodie-Victorine, de Champagny, 1 an.

M. SOUSSENS, *Rédacteur*.

Observatoire météorologique de Fribourg

BAROMÈTRE

Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin et 1 et 7 h. du soir.

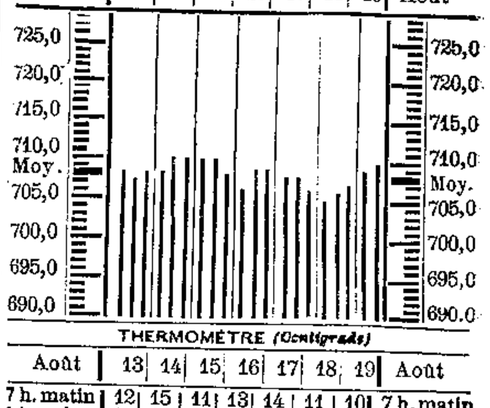

THERMOMÈTRE (Centigrade)

Août	13	14	15	16	17	18	19	Août
7 h. matin	12	15	11	13	14	11	10	7 h. matin
1 h. soir	20	16	21	14	22	14	15	1 h. soir
7 h. soir	18	14	18	14	16	12		7 h. soir
Minimum	12	14	11	13	14	11		*Minimum*
Maximum	20	16	21	14	22	14		*Maximum*

Pour tout ce qui concerne les Annonces s'adresser exclusivement à l'Agence suisse de Publicité ORELL-FUSSLI & C

Fribourg, 69, rue des Epouses, Fribourg, Suisse

BAINS DE BONN

Près Fribourg (Suisse) Ouvert 15 Mai

Service divin à la chapelle.

Ce bel établissement (70 chambres) dont les Eaux jouissent d'une si grande réputation est tenu par son nouveau propriétaire **M. Hogg,** sur un pied qui ne laisse rien à désirer. Conditions exceptionnelles.

Jusqu'au 1er Juillet PRIX *Dès le 1er Juillet*

Table d'hôte 1ères Fr. 4.— | Table d'hôte 1ères Fr. 5.—
" 2èmes " 3.— | " " 2èmes " 4.—
Par jour chambre et pension 3èmes Fr. 3.—

Situation agréable et pittoresque au bord de la Sarine, climat doux et salubre. Vraie station pour le retour de la santé et un séjour tranquille. — Eaux sulfureuses, ferrugineuses et alcalines. — Promenades, forêts ombragées, jeux divers, journaux, piano etc. — Truites et autres poissons à toute heure. — Voitures à la gare de Guin.
Médecin Dr. M. FAVRE.

Pour cause de santé, cet établissement serait vendu à un prix et à des conditions exceptionnels: Chapelle, hôtel des bains, auberge, ferme, pont suspendu, 8 hectares de terrain et forêt, le tout au prix de **64,000 fr** — Taxe cadastrale et mobilière : **88,000 fr.** — Revenu net assuré : 7 à 8 %. (O. 369/309/89)

Cabinet dentaire

VICTOR NOUVEAU,

médecin-chirurgien-dentiste, élève de l'école dentaire de Genève, ancien assistant de M. Correvon, dentiste américain à Lausanne, informe l'honorable public qu'il vient d'ouvrir son cabinet à **Fribourg,** au 1er étage de la maison de M. **Cuony,** pharmacien, en face de la cathédrale de Saint-Nicolas. (O.648/505)
Consultations de 8 heures à midi, et de 2 heures à 5 heures.

Le Savon au baume de Pin

DE BERGMANN & Cie, A DRESDE

est le seul savon efficace pour faire disparaître rapidement toutes les *impuretés de la peau, points noirs, feux et rougeurs du visage* et des mains et procure en peu de temps un teint d'une blancheur éclatante. (O. 428)
Le morceau **50** et **75** centimes.
Pharmacie Vilmar-Gœtz, à Fribourg.

AVIS AU PUBLIC

Le soussigné a l'honneur d'informer l'honorable public qu'il a transféré son atelier de menuiserie à la Grand'rue, N° 40. Il se recommande toujours pour tous les ouvrages concernant son état.
J. FREY, *menuisier-ébéniste, Grand'rue, N° 40.*
On prendait un jeune homme robuste comme apprenti. (O. 653)

Plus de maux de dents!

LES
gencives malades guéries instantanément
PAR LA BRC ÉLÈE

Eau Adontalgique

Anathérine
du Dr J.-G. POPP,
dentiste de la Cour I. R. à Vienne.

Par l'emploi de cette eau avec la PATE DENTIFRICE DU Dr POPP OU POUDRE POUR LES DENTS, on obtient et on conserve toujours de

BONNES ET BELLES DENTS

et on guérit en même temps toutes les maladies des dents et de la bouche, ce qui est d'une importance capitale pour avoir un estomac sain.
Le plombage des dents creuses se fait de la manière la plus sûre avec le célèbre

Plomb dentaire du Dr POPP

que chaque personne peut se placer elle-même dans la dent creusé.
Les remèdes dentaires du Dr POPP n'ont pu être égalisés par d'autres jusqu'à ce jour. Leur efficacité est garantie en suivant exactement le mode d'emploi.
LE SAVON AUX HERBES DU Dr POPP est le remède le plus sûr contre les éruptions de la peau.
Ce savon est très salutaire dans son emploi AUX BAINS comme son usage l'a prouvé bien des fois.
Se vend à Fribourg: Boéchat et Bourgknecht, pharm.; A. Pittet, pharm.; Ch. Lapp, droguerie; Vilmar-Gœtz. pharm.; *à Châtel-St-Denis:* L. Wetgstein, pharm.; *à Payerne:* Pharmacie Muller; *à Morat:* Golliez, pharm.; *à Estavayer:* Porcelet, pharm.; *à Romont:* Comte, pharm.; *à Apenches:* Gaspary, pharm.; *à Genève:* Burkel, frères (en gros). (O.429)

Avis aux Armaillis

POUDRE CONTRE LA POUSSE
(asthme des chevaux)
Prix du paquet suffisant pour un traitement d'un mois : fr. 2 50.

POUDRE PROCRÉATIVE INFAILLIBLE
pour faire retenir les vaches et les juments
Prix 1 fr. 50 la dose. (O. 543)

POUDRE APÉRITIVE
pour rendre l'appétit aux chevaux, vaches moutons et porcs
Prix du paquet 1 fr.

Remèdes homœopathiques
POUR LE BÉTAIL
Prix: 80 cent. la bouteille.

Eau contre le gonflement des vaches
du Dr SEER

SPÉCIALITÉ de BANDAGES
POUR HERNIES
d'après un système nouveau, peu coûteux

Pharmacie du Dr J. DUCOMMUN
VEVEY
Envoi franco contre remboursement.

Oremus pro Pontifice nostro
à 1, 2 ou 3 voix égales ou 4 voix mixtes
Prix de l'exemplaire : 10 cent.

Avis à MM. les chasseurs

Au magasin de MARIE BUSSARD, RUE DE MORAT, 252, on vient de recevoir un beau choix de fusils de chasse en tous genres: douilles, plomb, sertisseurs, extracteurs, etc.

MUNITIONS POUR REVOLVERS ET FLOBERTS (640)

L'Almanach catholique

DE LA SUISSE FRANÇAISE

Pour 1888

Sortira de presse en Septembre prochain

En raison de son grand tirage, il se recommande aux négociants et aux commerçants.

PRIX DES ANNONCES

Une page **60** fr. — Une demi-page **35** fr. — Un quart de page **20** fr. — La ligne ou son espace **80** centimes.

Les annonces sont reçues dès ce jour, à l'Imprimerie catholique suisse, Grand'Rue, 13, et chez MM. Orell, Fussli et Cie, à Fribourg.

Bourgeons, nez rouge

COUPEROSE

Affecté depuis longtemps d'une désagréable maladie éruptive au visage, **bourgeons et nez rouge,** d'une nature très opiniâtre, je me suis adressé, après l'insuccès des soins d'autres médecins, à M. **Brémicker,** méd. prat. à **Glaris,** qui accepta de me traiter par correspondance. Le résultat a été frappant; en peu de temps je me trouvais tout à fait guéri de ce vilain mal. Aucun dérangement professionnel ! (O. 420/338/408)
Einsiedeln, sept. 1885. **J.-B. Buler.**

A vendre à l'Imprimerie catholique

au profit de l'église de St-Jean

UNE BELLE STATUE

de la Sainte-Vierge

PRIX : 15 francs

LE PRETRE

Par saint Alphonse de Liguori

TOME PREMIER

SELVA

recueil de matériaux pour retraites ecclésiastiques pouvant servir aux prêtres pour leurs lectures spirituelles.
Un beau volume in-12, caractères elzéviriens.
Prix : 2 fr. 50.

17me ANNEE. —

O. I. X. *Mac*
Libenter etiam perspex

P. A.

ABONNEMENTS :
SUISSE . . . .
UNION POSTALE . .

LA JUSTIC

C'était prévu. Les *Gruyère* donnent l du *Confédéré* et to comme si on les ma en parlant de la just rible ce mot-là, par

Quand ces bons m leurs esprits, et que ter calmement avec metrons de leur po simple. Blâment-ils voir édicté et appli vail dans les fabriq d'avoir institué l'e ouvrier? La blâmen ce moment même ponsabilité des patro provenant de l'exer industrielles? S'ils c qu'ils le disent, et qu'ils nous explique ils basent leur appr pas sur ce que tout miques de notre ter de l'école de Manch cord pour appeler la

Qu'est-ce donc qu C'est le droit des c société d'intervenir entre ouvriers et respecter les règles cela et rien de plus.

Pendant trois qua suite des économiste à l'Etat cette compét que la loi et le pou venir partout ailleu milles le mariage civ à l'école un maître l'Eglise les libertés reste, à la bienfaisa l'Etat, etc., etc. Il n'y et les fabriques où fonctionnaires admin n'eussent rien à voir la règle générale a é dans ces derniers te axiomes du libéral encore, paraît-il, da meuvent la *Gruyère*

On connaît l'arbre principe libéral qui a trie de tout contrôle mentation législative tats épouvantables. sent sur la tête qua faite, l'an dernier, Commission dite du que l'égoïsme et la abusant de l'isoleme vertu de la fille et de blesse de l'enfant. D térieures ont égalem droits sur les abus i dustrie en Angleter Etats-Unis, dans la tation de la femme

Dernières

Hier, jour de fête niversaire de la nai d'Autriche, tous le puissances ont hiss l'exception du consu déclaré que, depuis Cobourg, il ne se c un personnage offici

D'après le *Standa* des puissances con continuent. Il est adopteront les vues

D'après une dép *Journal des Débats,* position auraient été nova.

Le vapeur *City* en pleine mer. Treiz